



Acte n° 2023C235

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 7

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/12/2023

Le 21 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, 51 route de Trévoux à Saint-Didier-de-Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Valérie BOYER (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Ingrid BESSON), Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI (Pouvoir à Carole DEMANGE), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : David POMMIER.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Demande de subvention du Centre de loisirs Pégase de Sainte-Euphémie

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de la culture et de l'économie, présente l'événement culturel porté par le Centre de loisirs Pégase de Sainte-Euphémie.

Cet événement consiste en l'organisation du concert du Nouvel an « A Vienne, comme si on y était ! », le lundi 1^{er} Janvier 2024, à 17h. Le concert aura lieu dans la salle des fêtes. L'objectif annoncé est une fréquentation d'au moins 200 personnes.

Pour mener ce projet, le Centre de loisirs Pégase demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 4 808 euros.

M. Yves DUMOULIN souligne le rayonnement intercommunal de ce concert, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022.

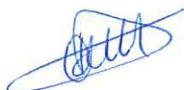
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/12/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la demande de subvention ;
- **DE DIRE** que le versement de cette subvention de 4 808 € est conditionné par la réalisation du concert qui fait l'objet de la demande de subvention ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023.

A Trévoux, le 21/12/2023

**Le Secrétaire de Séance,
David POMMIER**



Affichage sous format électronique : 26/12/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

